

## Relevé de décisions

### Plénière du Conseil de quartier République Saint-Ambroise

Lundi 5 décembre 2022 – École Saint-Sébastien

---

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. Restitution des ateliers participatifs
  2. Vœu sur la répartition des budgets des Conseils de quartier
  3. Renouvellement de l'équipe d'animation
  4. Pot amical
- 

Introduction par **Daniel Chichereau, membre du groupe d'animation du Conseil de quartier République Saint-Ambroise & Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire en charge de la démocratie, de la participation et de la prospective.**

Rappel de ce qu'est un Conseil de quartier : il s'agit d'une instance de démocratie locale qui regroupe des habitants et qui est composé d'organes (ateliers et groupe d'animation). Pour y adhérer les habitants du 11<sup>e</sup> peuvent laisser leurs coordonnées à la Cellule des Conseils de quartier.

Au bout d'un an : renouvellement de l'équipe d'animation tous les ans, renouvelable deux fois.

Rappel : depuis début 2022, il existe la newsletter « Lettre Info CQ » - il s'agit par ce biais d'informer des événements qui ont lieu dans le 11<sup>e</sup>, afin que les conseillers de quartier puissent y participer. Nous en sommes au 6<sup>e</sup> numéro. Pour la recevoir les habitants du 11<sup>e</sup> peuvent laisser leurs coordonnées à la Cellule des Conseils de quartier : [democratielocale11@paris.fr](mailto:democratielocale11@paris.fr)

#### **1. Restitution des ateliers participatifs :**

##### **1.1. Atelier Journal Voltaire Lenoir**

Le journal existe depuis 2004. Le numéro 44 est sorti à l'occasion de cette plénière.

Les rubriques sont toujours centrées sur la vie de quartier. Le journal est tiré à 8000 exemplaires avec 3 tirages par an. La distribution se fait de manière volontaire et bénévole sous forme de distribution (aux sorties des écoles St Sébastien, rue Pihet, boîtes aux lettres, commerçants, Mairie).

L'atelier lance un appel à volontaires/ bénévoles pour le mettre dans les boîtes de leurs immeubles et aider à la distribution de ce journal de quartier. Il est toujours possible de venir chercher des exemplaires à distribuer à la Cellule des Conseils de quartier : [democratielocale11@paris.fr](mailto:democratielocale11@paris.fr)

À l'intérieur du journal, est glissé une feuille intercalaire avec l'ordre du jour de la plénière et le compte rendu de la dernière plénière.

Le journal est disponible (en couleur) sur le site de la Mairie dans la rubrique Conseils de quartier <https://mairie11.paris.fr/pages/republique-saint-ambroise-rsa-9905>

## 1.2. Atelier Solidarité

Appel à bénévoles pour l'atelier solidarité.

L'atelier participe également au Conseil des seniors et à l'inter Conseil de quartier SOLEX (Solidarité-Exclusion).

Question d'une habitante :

- Quelle action pour les SDF qui ont un animal : comment accéder aux baignoires avec un animal ?
- **Proposition de Joëlle MOREL, adjointe au Maire en charge du développement économique, des commerces et de l'emploi** : cette situation compliquée pourrait être remontée à Sofiane KADDOUR BEY, conseiller d'arrondissement délégué à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion.

## 1.3. Atelier Cinéma :

Création de l'atelier cinéma en 2017 avec plusieurs projets à la clé notamment

- le blog la séance du 11 : <https://www.laseancedu11.com/>
- un ciné-club « Bobines Retrouvées » avec la 2<sup>e</sup> séance prévue le 13 décembre au Majestic Bastille. Le principe est de redécouvrir par un réalisateur un film introuvable en VOD ou en DVD, un film invisible.

Les réunions mensuelles de l'atelier se tiennent le dernier jeudi du mois (en salle 110).

## 1.4. Atelier Cadre de vie – Propreté – Sécurité :

- Participation active à la révision du Plan de Propreté de la Mairie du 11<sup>e</sup>.
- Visites conviviales / marches exploratoires avec des compte-rendu à retrouver en ligne sur le site internet de la Ville.
- Rencontre avec les autorités / les services de la Ville.

En dehors de cet atelier : il est aussi possible de faire des propositions pour des projets en ligne (idee.paris / budget participatif / decider.paris).

Pour information : la prochaine phase de dépôt de projets au Budget Participatif aura lieu du 9 au 29 janvier 2023.

Débat sur les nuisances sonores : l'atelier considère qu'il ne s'agit pas du cadre de vie mais plutôt de la santé. Il est toutefois possible de rejoindre l'inter Conseil de Quartier « Nuisances sonores et lutte contre la mono activité bistrotière » en s'inscrivant auprès de la Cellule des Conseils de quartier : [democratielocale11@paris.fr](mailto:democratielocale11@paris.fr)

## 1.5. Atelier Végétalisation / Jardins :

Ouverture du Jardin Truillot avec une association très active : Association Jardin Partagé Truillot. L'atelier souhaite que la question de l'utilisation d'une parcelle supplémentaire soit prise en compte par la Mairie.

L'atelier a aussi participé à une réunion publique sur la végétalisation de la rue de la Fontaine au Roi.

L'atelier a déposé un projet sur [decider.paris](http://decider.paris) : « Redonner une vie végétale au square des moines de Tibherine » et incite les habitants présents à aller voter pour ce projet.

Intervention d'une conseillère de quartier autour de la rue Pihet : le petit jardin s'est dégradé au fil des années. Elle regrette le manque d'entretien et le manque d'association du collectif de riverains aux prises de décisions.

### **1.6 Atelier Urbanisme :**

L'atelier urbanisme a participé avec Joëlle Morel à des réunions sur les terrasses éphémères et des discussions avec Luc Lebon, adjoint du Maire en charge de l'espace public autour du projet d'apaisement de la rue Oberkampf (piétonisation partielle). Avant ces discussions, l'atelier avait organisé trois réunions publiques pour réunir des habitants.

L'atelier a également participé aux réflexions autour du Square Pas-de-Loup, les travaux ont commencé.

Le futur projet de travail pour l'atelier urbanisme est la promenade Richard Lenoir. A la précédente plénière Florent Hubert, adjoint du Maire en charge des espaces verts avait annoncé des réunions publiques pour la phase d'étude du projet de réaménagement du boulevard Richard Lenoir. Le Conseil de Quartier souhaiterait savoir quand cette phase de concertation va commencer.

#### *Discussion autour des ateliers et de la création / maintien de certains ateliers :*

- Atelier économie sociale et solidaire
  - o Il est décidé pour l'instant d'interrompre cet atelier faute de volontaire
- Atelier « Arts de rue »
  - o Présentation de ThomThom, qui vient d'éditer un guide sur le street art à Paris avec des idées de balades dont une dans le 11<sup>e</sup>.
  - o Il est décidé de rejoindre l'atelier Cadre de vie

L'équipe d'animation et la Cellule des Conseils de quartier s'engage à lancer un appel à participation et à mobilisation pour rejoindre les ateliers qui manquent de volontaires, disponibles et motivés.

#### *Intervention d'un conseiller de quartier :*

Les ateliers font un travail important mais ils ressentent parfois un manque de soutien de la part de la Mairie. Par exemple, la relecture du journal par la Mairie prend trop de temps et décourage les membres de l'atelier car la distribution nécessite du temps. Sur la propreté, les compte-rendu ne semblent pas être relus par les élus car aucune réponse n'est apportée aux habitants.

Est également abordé :

- Le manque d'entretien des pieds d'arbres

- Le marché Oberkampf : un manque d'entretien est constaté – dalles manquantes ou cassées, bancs abimés etc.
- La lutte contre les mégots : des résultats positifs ont été notés mais les habitants soulignent le fait qu'il faut continuer l'action municipale de sensibilisation. De plus certaines poubelles ne sont pas équipées de cendriers ce qui ne facilite pas l'action de lutte. Il s'agit également de poser la question en des termes environnementaux : Quel impact du mégot sur l'environnement ? Comment sont évacués les mégots dans les égouts par balayage ? Quelles sont les actions de prévention pour encourager les gestes écoresponsables ? Quid de la valorisation des déchets ? Est-ce que la Mairie ne peut pas lancer des nouvelles poubelles avec des cendriers plus incitatifs ? L'atelier propreté a proposé des modèles envoyés dans ces derniers compte-rendu.

## **2. Vote du vœu de la répartition des budgets du CQ :**

Le Conseil de quartier a souhaité déposer un vœu concernant la modification de la répartition des budgets des Conseils de quartier.

→ **Le conseil de quartier République St Ambroise émet le vœu :**

- 1 -que soit revue la clé de répartition budgétaire en fonction du nombre d'habitants par Conseil de quartier, par arrondissement, de façon plus égalitaire,**
- 2 –que le budget de fonctionnement soit revalorisé avec un minima pour chaque Conseil de quartier et adaptation du budget d'investissement du fait qu'existe désormais le budget participatif pour déposer des projets**

*Réponse de Jean-Pierre Corsia :*

Le vœu a été présenté au Conseil d'arrondissement mais il n'a pas été repris par un groupe politique en 2019.

Le budget des 124 conseils de quartier parisiens est défini par délibération du Conseil de Paris de 2002, et inscrit au règlement des Conseils de quartier du 11<sup>e</sup> arrondissement.

Revoir les enveloppes budgétaires dédiées aux Conseils de quartier, et ainsi leur rôle et leur fonctionnement, nécessiterait d'engager une discussion avec (*a minima*) les conseillers de quartier parisiens.

Je comprends votre souhait mais je voudrai faire deux remarques :

- Votre budget de fonctionnement n'est pas complètement utilisé cette année.
- Il faudrait présenter ce vœu en inter-conseil de quartier afin qu'il puisse avoir un poids politique.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

L'équipe d'animation se propose d'envoyer le vœu à l'ensemble des équipes d'animation du 11<sup>e</sup> et voir avec d'autres arrondissement pour qu'ils s'en saisissent également.

### **3. Renouveaulement de l'équipe d'animation**

#### *Rappel du règlement de l'équipe d'animation*

Chaque Conseil de quartier du 11<sup>ème</sup> arrondissement est constitué d'une équipe d'animation et d'atelier. L'équipe d'animation est ouverte à tou·te·s les conseiller·ère·s volontaires et a la charge d'animer le conseil et de voter les dépenses imputables sur l'enveloppe de budget de fonctionnement, conformément à l'article 9 du présent règlement.

L'équipe d'animation se réunit au moins un mois avant chaque plénière pour l'organiser et la préparer : restitution des travaux, ordre du jour, animation. Ses réunions peuvent se tenir en visioconférence ou en présentiel.

La participation à une équipe d'animation est limitée à une durée d'un an, renouvelable 2 fois. La composition de l'équipe d'animation est arrêtée en réunion plénière chaque année.

#### **Constitution de la nouvelle équipe d'animation pour l'année 2023 :**

| <b>Nom</b>         | <b>Prénom</b> |
|--------------------|---------------|
| AUMONT             | Louis         |
| BROT               | Claude        |
| CHICHEREAU         | Daniel        |
| CLARAMUNT          | Marc          |
| MASSE              | Françoise     |
| JAFFRE-BARON       | Claudine      |
| DUBET'TIER GRENIER | Francine      |
| DUDA               | Monique       |
| HABIB              | Catherine     |
| DUBESSET MOREAU    | Brigitte      |
| HOTTOIS            | Éléonore      |
| SCHMITT            | Thomas        |
| ROZENKIER          | Alain         |

La plénière se conclut par un pot convivial.

\*\*\*